

École La sablonnière  
Conseil d'établissement extraordinaire - Procès-verbal  
1er octobre 2025  
Teams – 18h15

	Ordre du jour	Temps en minutes	Discuter	Approuver/ Adopter/ Voter	Informé
1.	<p><b>Ouverture de la rencontre et vérification du quorum</b></p> <p><b>Étaient présents :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Madame Nadine Cyr, direction</li> <li>2. Madame Martine Jolin, direction adjointe par intérim</li> <li>3. Madame Rachel Langlois, technicienne service de garde</li> <li>4. Véronick Ducasse, personnel, enseignante 2<sup>e</sup> cycle</li> <li>5. Madame Ruthe Belton, personnel, enseignante 3<sup>e</sup> cycle</li> <li>6. Madame Amy Simon, personnel, enseignante préscolaire</li> <li>7. Monsieur Jacky Celaure, parent, vice-président</li> <li>8. Madame Dominique Ricard, parent, secrétaire</li> <li>9. Madame Marie-Jeanne Meunier, parent</li> <li>10. Madame Isabelle Dion, parent</li> <li>11. Madame Joëlle Ticha, parent</li> <li>12. Monsieur Patrick Danis, parent, président</li> <li>13. Madame Brigitte Landry, parent</li> <li>14. Monsieur Benoit Branchaud, parent substitut</li> </ol> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>15. Madame Danielle Bénéard, personnel, orthopédagogue</li> </ol> <p>Ouverture de la séance à 18 h 18</p>	1			
2.	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Proposé par : Amy Simon Secondé par : Véronick Ducasse <b>Résolution CÉ 202425-011025-01</b></p>	1		x	

<p><b>3. Présentation et adoption du budget 2025-2026</b></p> <p>Mme Cyr nous présente les prévisions budgétaires et les différences avec l’an passé.</p> <p>Une grande différence dans les investissements (en moins), mais cette année, rien était prévu en investissements, alors ce n’est pas majeur comme impact.</p> <p>Au niveau du personnel de soutien, il n’y a pas de budget. Nous sommes en gel d’embauche. Si la situation change, nous en serons avisés. Ce qui en résulte une TES de moins qu’à même date l’année passée.</p> <p>Département de l’administration il y a plus de coupures budgétaires que dans le service à l’élève.</p> <p>Une nouveauté, les dons des autres écoles sont permis. Ce qui permet d’aller chercher des ameublements ou autres à coûts nuls.</p> <p>Mesures reportables : Soutien élève à risque et intégration de EDHDAA. C’est ici que la TES est en moins.</p> <p>Mesures non reportables : Aide alimentaire : Les sommes sont plus grandes que l’an dernier sur papier, mais c’est en raison des restrictions de l’an dernier où les sommes n’avaient pas toutes été dépensées.</p> <p>École on bouge : le budget est doublé.</p> <p>Plan de rattrapage : il n’y en a plus (en lien avec la COVID)</p> <p>Soutien apprentissage en lecture : nouveau budget</p> <p>Soutien à la composition de la classe a permis d’aller chercher l’ortho en classe et la TES en 6<sup>e</sup> année.</p> <p>En résumé, le budget est similaire à l’année dernière. L’équilibre budgétaire sera probablement atteint cette année.</p> <p>Proposé par : Mme Dominique Ricard Secondé par : Mme Brigitte Landy À l’unanimité</p> <p><b>Résolution CÉ 202425-011025-01</b></p>			<p style="text-align: center;">x</p>	
--	--	--	--------------------------------------	--

4.	<b>Varia</b> Approbation du budget des activités de l'OPP par courriel dans les jours à venir.				
4	<b>Levée de l'assemblée</b> 18 h 45				